

**DEPARTEMENT DE L'EDUCATION,
DE LA CULTURE ET DES SPORTS**
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT
OBLIGATOIRE

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOIS

**de postes à pourvoir pour l'année scolaire 2012/2013
dans l'enseignement obligatoire et postobligatoire**

1^{ère} phase

Recommandations particulières à l'intention des candidat-e-s aux postes vacants:

1. les délais indiqués doivent être strictement respectés;
2. les avis de postulation aux services d'enseignement intéressés du Département de l'éducation, de la culture et des sports doivent être adressés en même temps que la lettre de candidature aux autorités scolaires communales ou cantonales (conseils communaux ou directions) ou aux directions des institutions;
3. les candidat-e-s sont prié-e-s d'indiquer leur état civil;
4. il convient d'indiquer un numéro de téléphone dans la lettre de candidature;
5. la lettre de candidature doit être manuscrite;
6. le curriculum vitae doit être dactylographié;
7. les titres et certificats seront joints en photocopies;
8. il n'est pas nécessaire d'adresser la correspondance de candidature sous pli recommandé;
9. les postes offerts s'adressent indifféremment aux femmes et aux hommes.

Années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)

- * L'enseignant-e chargé-e actuellement du poste est candidat-e.
- ** En raison de la modification du statut de l'intéressé-e, la nomination aura lieu par voie d'appel.

Titres exigés: diplôme de maître ou maîtresse d'école enfantine ou autorisation d'enseigner dans les écoles enfantines publiques du canton de Neuchâtel ou titres équivalents.

Traitement: légal.

Entrée en fonction: début de l'année scolaire 2012-2013.

Formalités à remplir jusqu'au vendredi 9 mars 2012:

- 1) adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et photocopies des pièces justificatives au président de l'autorité communale responsable du cycle 1, à l'exception de Val-de-Travers et des villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, pour lesquelles il convient de faire parvenir la candidature à la direction concernée;
- 2) envoyer une copie de la lettre de candidature (sans dossier), pour information, au Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Ecluse 67, case postale 3016, 2001 Neuchâtel.

Années 3 à 7 de la scolarité obligatoire (cycle 1 et / ou cycle 2)

- * L'enseignant-e chargé-e actuellement du poste est candidat-e.
- ** En raison de la modification du statut de l'intéressé-e, la nomination aura lieu par voie d'appel.

Titres exigés: diplôme d'instituteur ou d'institutrice ou certificat pédagogique ou brevet d'aptitude pédagogique, brevet spécial ou titres équivalents.

Traitement: légal.

Entrée en fonction: début de l'année scolaire 2012-2013.

Formalités à remplir jusqu'au vendredi 9 mars 2012:

- 1) adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et photocopies des pièces justificatives au conseiller communal intéressé, à l'exception de Val-de-Travers et des villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, pour lesquelles il convient de faire parvenir la candidature à la direction concernée;
- 2) envoyer une copie de la lettre de candidature (sans dossier), pour information, au Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Ecluse 67, case postale 3016, 2001 Neuchâtel.

Enseignement spécialisé

- * L'enseignant-e chargé-e actuellement du poste est candidat-e.
- ** En raison de la modification du statut de l'intéressé-e, la nomination aura lieu par voie d'appel.

Titres exigés: diplôme d'instituteur ou d'institutrice ou certificat pédagogique ou brevet d'aptitude pédagogique, brevet spécial ou titres équivalents.

Traitement: légal.

Entrée en fonction: début de l'année scolaire 2012-2013.

Formalités à remplir jusqu'au vendredi 9 mars 2012:

- 1) adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et photocopies des pièces justificatives à la direction des institutions concernées;
- 2) envoyer une copie de la lettre de candidature (sans dossier), pour information, au Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Ecluse 67, case postale 3016, 2001 Neuchâtel.

Années 8 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 2 et / ou cycle 3)

- * L'enseignant-e chargé-e actuellement du poste est candidat-e.
- ** Certains postes seront repourvus par voie d'appel.

Titres exigés: master, bachelor, licence, certificat d'aptitudes pédagogiques, brevet spécial pour l'enseignement des branches littéraires ou scientifiques dans les écoles des cycles 2 ou 3 (BESI), diplôme d'instituteur ou d'institutrice, diplôme ou certificat d'enseignement HEP-BEJUNE, brevet spécial ou titres équivalents.

Classe d'accueil - profil souhaité:

- *Expérience d'au moins 5 ans dans les différents degrés de l'école secondaire neuchâteloise.*
- *Aptitude confirmée à gérer plusieurs degrés d'enseignement simultanément.*
- *Intérêt marqué pour l'action sociale auprès des familles.*
- *La maîtrise de l'anglais ou de l'espagnol constituerait un avantage.*

Traitement: légal.

Entrée en fonction: début de l'année scolaire 2012-2013.

Pour tous renseignements, les candidats sont priés de s'adresser à la **direction des écoles concernées**.

Formalités à remplir jusqu'au vendredi 9 mars 2012:

- 1) adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et copies des pièces justificatives à la direction des écoles concernées;
- 2) envoyer une copie de la lettre de candidature (sans dossier), pour information, au Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Ecluse 67, case postale 3016, 2001 Neuchâtel.

Service des formations postobligatoires

*L'enseignant-e chargé-e actuellement du poste est candidat-e.

Titres exigés : bachelor, master, licence et certificat d'aptitudes pédagogiques, diplôme ou certificat HEP-BEJUNE, brevet spécial, diplôme HES, diplôme de technicien ET, maîtrise fédérale, brevet fédéral ou titres équivalents.

En complément, dans le secteur de la formation professionnelle le certificat ou le diplôme fédéral d'aptitudes pédagogiques de maître ou maîtresse professionnel-le (ce titre peut être obtenu en cours d'emploi) ou toute autre formation pédagogique reconnue équivalente est demandé.

Traitement: légal.

Entrée en fonction : début de l'année scolaire 2012-2013.

Remarque : Dans le cadre de leur enseignement, les enseignant-e-s peuvent être appelé-e-s à dispenser des leçons dans l'ensemble de l'entité constitutive d'un lycée ou d'un centre professionnel.

Pour tous renseignements, les candidat-e-s sont prié-e-s de s'adresser à la direction du lycée ou du centre concerné.

Formalités à remplir jusqu'au vendredi 9 mars 2012:

- 1) adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à la direction du lycée ou du centre intéressé;
- 2) envoyer une copie de la lettre de candidature (sans dossier), pour information, au Service des formations postobligatoires, Espacité 1, Case postale 2083, 2302 La Chaux-de-Fonds.